

Procès-verbal de la 174^e Assemblée générale

réunie le 25 juin 2011 à La Roche sur Foron, à l'occasion du 1^{er} Festival international d'histoire des Pays de Savoie

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2010 à Fribourg
- 2. Rapport d'activité de l'année écoulée ; projets
- 3. Présentation et approbation des comptes
- 4. Admissions, décès, démissions
- 5. Modification des statuts
- 6. Divers.

Personnes excusées: Louis Barrelet, Suzanne Bonzon Perret, Jean-Dominique Cipolla, Delphine Debons, François Demotz, Jean-Daniel Dessonnaz, Jacqueline Genton, Didier Grange, Lucienne Hubler, Katharina Koller-Weiss, Lucienne Kovàcs, Karine Crousaz, Jeanne Lovis, Denys de Marey, Olivier Meuwly, Christiane Narbel, Marc Perrenoud, Aurélie Pilet, Suzette Sandoz, Colette Sauter, Kathrin et Ernst Tremp-Utz.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2010 à Fribourg

Le procès-verbal de la 173° assemblée générale du 19 juin 2010 à Fribourg est approuvé. Il est disponible sur le site de notre société, www.shsr.ch. Le président remercie Jean-François Pitteloud pour le soin qu'il prend de ce site, avec l'appui précieux de notre webmaster, M. Jacques Wandfluh.

2. Rapport d'activité de l'année écoulée et projets en cours

Dernière assemblée générale

Commençons par les activités qui nous sont les plus proches, les plus intimes d'une certaine manière, puisque ce sont celles où nous nous retrouvons.

Je ne fais qu'évoquer en passant la dernière assemblée générale, qui s'est tenue le 19 juin de l'année dernière à Fribourg pour sa partie officielle, laquelle s'est terminée par une conférence de M. Tornare sur le landamann Louis d'Affry. Après le repas, avec un beau sens de l'à-propos, nous sommes allés visiter le château de Givisiez, longtemps résidence des d'Affry, sous la conduite à la fois savante et enjouée de sa propriétaire, Madame Monique von Wistinghausen. Nous avons à cette occasion admiré les œuvres de la Duchesse Castiglione-Colonna, née d'Affry, plus connue sous son pseudonyme de Marcello, et surtout ses nombreuses

sculptures disposées dans un atelier conservé tel que l'artiste l'avait laissé. Malgré le temps un peu maussade pour la saison, tout le monde a été enchanté par cette visite.

Sortie de septembre

La sortie de septembre a eu lieu le 18 septembre, au Simplon. Elle a réuni une petite vingtaine de nos membres d'abord à Simplon-Village, pour écouter une conférence de M. Gérard Benz, spécialiste de l'histoire des chemins de fer en Suisse, puis elle les a emmenés au col pour une visite de l'hospice. Le soir, c'est M. Léopold Pflug qui présentait le travail du grand ingénieur Nicolas Céard aux membres encore présents. Plusieurs participants ont exploré le lendemain une autre facette de la région, dans l'Ossola, où l'Association Canova mène un remarquable travail de réfection et de réhabilitation de vieilles maisons en pierre.

Colloque d'automne

Notre traditionnel colloque d'automne s'est déroulé à Lausanne le 20 novembre sous le titre : « Helvetia et le goupillon. Religion et politique en Suisse romande, 19-20° siècles ». Nous avons pu y entendre plusieurs contributions d'excellent niveau, ce qui a décidé votre comité à envisager d'en publier prochainement les actes dans notre collection « Pour mémoire ».

L'année a été marquée, à n'en pas douter par le dernier-né de notre collection « Pour Mémoire », intitulé Guillaume Tell et la libération des Suisses, sous la direction de Jean-Daniel Morerod. Ce livre a connu un beau succès à la fois critique – plusieurs articles ont en effet paru dans la presse, ce qui n'est pas très fréquent pour un livre d'histoire – et de librairie.

Mais la collection « Mémoire et documents » n'est pas en reste, puisqu'elle aussi s'est enrichie d'un nouveau volume, le tome XI de la 4° série, avec la thèse attendue d'Eva Pibiri, En voyage pour Monseigneur: ambassadeurs, officiers et messagers à la cour de Savoie (XIV^e-XV^e siècles).

Co-éditions

En co-édition avec les éditions Georg à Genève, notre société a par ailleurs publié le témoignage de Jean-Marc Bornet, intitulé Entre les lignes ennemies. Délégué du CICR 1972-2003. Témoignage de l'action humanitaire du CICR dans les conflits de notre époque, de la guerre du Kippour à la Tchétchénie.

Enfin, toujours dans le domaine de l'édition, notre société a subventionné quelques ouvrages publiés par d'autres éditeurs. Celui de Marc Perrenoud, Banquiers et diplomates suisses 1938-1946, et celui d'Alain Clavien, Grandeur et misère de la presse politique : le match Gazette de Lausanne - Journal de Genève, ont paru dernièrement. Deux ouvrages devraient paraître prochainement, celui de Florian Defferrard, Des clercs et des livres : catalogue de la Bibliothèque du clergé de Romont, 1450-1850, ainsi que celui de Brigitte Studer et Gérald Arlettaz, La nationalité suisse de 1848 à nos jours.

Nous ne désespérons pas de pouvoir co-publier, ou soutenir tout au moins, la publication des actes de quelques colloques, consacrés au Concile de Trente, à l'espace cartusien ou encore à Calvin. Mais surtout nous avons bon espoir de réaliser enfin un vieux rêve, celui d'achever l'index du Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, ce qui serait une très bonne chose, et un événement attendu, puisque le rapport d'activité de notre société l'indiquait comme « en voie de réalisation » lors de l'Assemblée générale du 12 juin 1999.

Pour clore ce chapitre des publications, relevons que notre société est engagée dans des projets éditoriaux dont il faut dire quelques mots. Outre les actes de notre colloque de l'an dernier, d'autres publications sont à notre programme plus ou moins proche: la thèse de Madame Isabelle Vonèche Cardia qui ne devrait pas tarder, celle d'Alexandre Pahud, et celle, en voie d'achèvement, de Patrick Montbaron.

Sortie d'automne 2011

Le samedi 3 septembre, notre sortie d'automne nous emmènera dans le Jura, du côté de Saint-Ursanne et de Courgenay. Le programme détaillé vous parviendra prochainement.

Colloque d'automne 2011

Le samedi 29 octobre, nous défilons. En effet, notre colloque d'automne, qui ne se tiendra pas à Lausanne, – une fois n'est pas coutume – mais au Château d'Yverdon, propose un thème original : l'histoire de la mode en Suisse romande. Le programme élaboré par Olivier Meuwly est pratiquement constitué, et la Société d'histoire de la Suisse romande collaborera pour l'occasion avec l'Ecole de couture de Lausanne.

Transaction immobilière

Est abordé maintenant un point plus rare, dans nos bilans d'activité, la transaction immobilière.

Notre société disposait d'un local, en fait un garage, que nous louions au Chemin du Trabandan, à Lausanne, et qui nous servait à entreposer nos livres. La propriétaire désirant récupérer ce local, nous avons dû nous mettre en chasse pour trouver un autre havre pour nos collections. Françoise Vannotti a joué ici un rôle déterminant puisque c'est elle qui a repéré un petit dépôt à vendre, au chemin du Devin à Lausanne, dans le quartier de Chailly. L'occasion étant rare, il ne fallait pas la laisser passer. Consulté, le comité unanime a décidé de faire l'acquisition de ce local, pour la somme de 33'000 francs. L'investissement n'est pas si élevé et si un jour, nous trouvons un lieu plus vaste qui puisse abriter notre Société, il sera toujours possible de revendre ce local. De toute façon, l'investissement, même modeste, dans la pierre, en pleine ville, n'est pas la plus mauvaise manière de placer son argent. Le déménagement

d'un garage à l'autre est en bonne voie, et j'aimerais remercier ici, au nom de tout le comité, Françoise Vannotti pour son engagement dans toute cette affaire.

3. Présentation et approbation des comptes

Notre trésorier, Christian Saugy, présente les comptes pour l'année 2010. Une petite année pour notre société qui, pour n'être pas en danger financier, n'en est pas moins obligée de revoir, à terme, la composition de son portefeuille, notamment en ce qui concerne les actions en monnaie étrangère en notre possession. Notre trésorier examine la possibilité de transférer les fonds libérés par la vente d'actions sur des produits financiers moins risqués.

Deux de nos membres font remarquer que la période est particulièrement mauvaise pour modifier un portefeuille d'actions, le risque de perte étant considérable. Notre trésorier prend note de la remarque et précise qu'il ne s'agit pas de prendre des décisions dans l'immédiat, mais de songer, à plus long terme, à une recomposition prudente de notre portefeuille.

Après avoir pris connaissance du rapport de l'organe de contrôle, les comptes sont approuvés.

4. Admissions, démissions, décès

Cette année a connu plus de modifications que d'habitude.

Nous pouvons nous réjouir de l'arrivée de plusieurs nouveaux membres, puisque 10 personnes nous ont rejoints. Il s'agit de :

Mme Ariane Brunko-Méautis (Cortaillod), Mme Karine Crousaz (Paudex), Mme Barbara Franzé (Lausanne et Sion), M. Julien Grand (Bulle), Mme Christiane Narbel (Lausanne), Mme Aurélie Pilet (Veytaux), Mme Anne-Françoise Praz (Fribourg), M. Raphaël Sola (Lausanne), M. Bernard Tracewski (Genève), M. Adrien Wyssbrod (Bienne).

Plusieurs d'entre elles sont parmi nous, je les salue avec plaisir, et, sur proposition du comité, je demande à l'assemblée de bien vouloir accueillir ces nouveaux membres par acclamations.

Nous enregistrons 5 démissions, et nous avons le regret de compter 5 décès. Notre société s'incline donc un instant à la mémoire de Madame Anne-

Marie Piuz, membre d'honneur de notre société, de M. l'abbé Jean-Pierre Renard, de Monsieur Michel Carrier, de Monsieur Pierre Sauter, de Madame Suzanne Grandjean.

5. Modification des statuts

Vous avez reçu le texte de nos nouveaux statuts, les modifications étant signalées en italique. Il s'agit des articles 4, 19, 25, 31, 34, et 35 si vous approuvez notre proposition.

C'est notre situation nouvelle de propriétaire foncier qui nous a obligés à reprendre nos statuts. En effet, les services fiscaux du canton de Vaud nous ont signalé les changements à apporter à nos statuts en vue d'obtenir la déductibilité fiscale. Voilà qui explique les articles 19 et 34, qui tous deux certifient la dimension non lucrative de notre association.

Par ailleurs, le notaire contacté pour conclure l'affaire, Monsieur Antoine Rochat, nous a conseillé de rajouter à nos statuts que la société était engagée par la signature à deux du président et d'un membre du comité. C'est le nouvel article 31, dont nous avons par ailleurs modifié la première partie qui ne correspond plus à la réalité : le trésorier n'est pas le caissier et c'est la fiduciaire qui tient la comptabilité...

Dans la foulée de ces changements nécessaires, nous suggérons deux petites modifications, pour mieux coller à la réalité :

- à l'article 4, nous proposons de mentionner, à côté de la collection « Mémoires et documents » la collection « Pour Mémoire », qui existe depuis 2001 et compte déjà 4 volumes;
- à l'article 25, nous proposons de supprimer la mention qui limite la rééligibilité à cinq périodes. Nous avions déjà évoqué cette question lors de notre dernière Assemblée générale, en vous faisant remarquer que plusieurs membres de l'actuel comité ont dépassé cette limite, non par goût du pouvoir, le comité de la SHSR ne donne pas beaucoup de pouvoir, mais parce que la vocation est rare, plusieurs appels étaient restés sans réponse. Vous aviez, l'an dernier, accepté une entorse aux statuts en nous recommandant de rajeunir le comité. Ce que nous avons entrepris. Comme il est évident que cette relève ne peut se faire d'un coup, nous avons associé à nos dernières réunions de comité Madame Delphine Debons, de Sion, qui se

présentera à l'élection l'année prochaine, mais qui a ainsi l'occasion de s'adapter, et nous associerons dès notre prochaine réunion M. David Gaffino, de Neuchâtel. Pour respecter la représentativité cantonale que nos statuts nous conseillent d'observer « dans la mesure du possible », nous avons privilégié des représentants de cantons peu représentés actuellement soit le Valais et Neuchâtel.

Les nouveaux statuts ne font l'objet d'aucune remarque de la part des membres présents et sont approuvés à l'unanimité.

6. Divers

- Depuis des années, les frais de port perçus par notre société pour l'envoi de livres à nos membres se montent à 8 francs, soit 7 francs de port et 1 franc d'emballage. Nous devons augmenter ces frais de port de quelques francs, afin de tenir compte, là également, de la réalité des coûts postaux et du travail que le suivi des commandes occasionne. Le comité fixera le nouveau montant au plus près des frais réels.
- Le colloque sur la mode est-il organisé en lien avec le Musée suisse de la mode d'Yverdon, en difficulté depuis un certain temps et qui pourrait tirer profit d'une publicité de ce genre ? Françoise Vannotti confirme que la Société est en lien avec ce Musée, qui d'ailleurs annonce le colloque sur son site Internet.
- La Romande a-t-elle encore les moyens de continuer à fournir gratuitement ses nouvelles publications aux membres qui les souhaitent ? C'est là une question de fond, qui peut faire l'objet de réponses nuancées, allant de la poursuite de la gratuité à des rabais plus ou moins importants. Le comité a bien entendu les arguments très pertinents avancés par l'Assemblée et s'engage à mener plus avant la réflexion sur ce sujet.

En l'absence d'autres questions et remarques, le président clôt la partie administrative et invite les membres présents à aller découvrir les animations et conférences du Festival qui nous accueille.

Le président Alain Clavien Pour le procès-verbal Françoise Dubosson